

Charte Union Saint-Grégoire Basket



Actualisé 20 mai 2025

Être licencié du club Union Saint Grégoire Basket, c'est, pour le jeune et ses parents, adhérer au projet et valeurs du club : plaisir de jouer, attitude sportive, engagement associatif des jeunes et des familles.

1. LES ENGAGEMENTS DU JOUEUR

11. Présence obligatoire et participation active aux entraînements de sa catégorie

- Le joueur doit être prêt et équipé à l'heure : tenue d'entraînement, **chasuble d'entraînement personnelle bleue/rouge** (prêt possible en U7, U9, U11), chaussures propres (réservées à la salle), gourde à son nom.
- Les joueurs sont ponctuels, assidus et actifs en séance. Ils donnent d'eux-mêmes pour progresser seul et en groupe, dans un bon état d'esprit sportif. **Les comportements difficiles répétés à l'entraînement entraîneront des sanctions (suspension entraînements et suspension matchs).**
- Un joueur qui a une douleur en cours prévient l'entraîneur en début de séance pour moduler les exercices.
- Un joueur qui est exceptionnellement absent doit **signaler son absence en amont de la séance** sur le whatsapp d'équipe. **Il sera tenu compte de l'absentéisme aux entraînements dans la participation aux matchs du WE et la constitution des équipes engagées par le club, qui n'est pas figée à l'année.**

12. Participation aux matchs des adhérents U9 à Sénior

- Pour la catégorie U9, sont organisées 8 rencontres/an, en plateaux *2h joués le samedi en équipe de novembre à mai (tous les 15 jours hors vacances). L'engagement en équipe est validé pour l'année en septembre.
- Pour les catégories U11 à Sénior, tout joueur engagé en équipe participe à 20 matchs par an soit 5 allers et 5 retours sur chacune des 2 phases (oct-déc, janv-mai).
- La présence du joueur est primordiale pour progresser individuellement, mais aussi ses coéquipiers et l'équipe. **Les convocations se font sur un whatsapp d'équipe où la présence des joueurs est à renseigner dans les délais cf §23.** Le jour du match, le joueur se présente à l'heure et au point de RDV fixé, avec les équipements nécessaires : tenue club orange « tango » (maillot + short), chaussures propres dans un sac, gourde, serviette éventuelle. La tenue est à laver par le licencié lui-même après chaque match et à restituer au coach au dernier match de la saison (sauf pour les U9 où les tenues sont données/reprises à chaque match).

13. Participation obligatoire des adhérents U11 à Sénior aux tables et arbitrages

- Pour les joueurs U11 à Sénior, lorsque le match est joué à domicile, les joueurs sont convoqués tour à tour en binôme encadré par le club pour tenir la table ou arbitrer un autre match, généralement avant/après le leur. **Les convocations se font par mail, et chaque joueur doit y répondre dans les délais cf § 24.**
- **Ces participations font partie intégrante de l'engagement du jeune dans le championnat.** Sans cette participation des jeunes, le championnat n'est pas organisable. **Au 3^{ème} refus, le jeune devra s'acquitter d'une désignation supplémentaire sur le prochain match de son équipe.**

14. **Entraide d'équipe** : le club se réserve le droit de demander (ou non) à des joueurs de venir en renfort d'une autre équipe, principalement pour les équipes qui auraient des joueurs blessés compromettant la tenue de rencontres. L'absentéisme des joueurs dans une équipe n'est pas un motif d'entraide, chaque équipe doit se mobiliser.

15. **Respect des règles, Fair-Play, Attitude Sportive** : dans toute situation, à la salle comme à l'extérieur, le joueur doit se rappeler qu'il représente le club et ses valeurs. Il doit **respecter les règles et les personnes participantes** : entraîneur, coach, coéquipiers, adversaires, arbitres, responsables de salle/table/marque, et tous les bénévoles du club **sous peine de sanction par le club d'origine ou le club adverse.**



2. LES ENGAGEMENTS DU JOUEUR MAJEUR ET DES PARENTS DU JOUEUR MINEUR

21. Connaissance, adhésion et participation des adhérents au projet global du club

- Lors de l'inscription au club, le **paiement de la licence vaut adhésion** au projet, règles et valeurs du club détaillés dans la charte en ligne.
- A la reprise en septembre, est **obligatoire** la présence des adhérents à **l'évènement de lancement de saison**, qui détaille l'organisation du club pour l'année et les consignes pour le championnat.
- A la clôture en juin, est **obligatoire** la présence des adhérents à **l'Assemblée Générale Annuelle**.
- Toute l'année, les adhérents et leur famille sont invités **à soutenir leur club et ses salariés entraineurs** :
 - o Etre un membre volontaire et positif dans la vie de sa propre équipe
 - o **Apporter son aide bénévole sur les évènements sportifs et festifs de l'association**, évènements catégorie ou évènements club.
 - o **Soutenir le financement du club par la recherche de partenaires et sponsors**.
 - o Proposer une aide ponctuelle ou régulière sur les tâches administratives du club : secrétariat, gestion sportive et planning, gestion logistique et évènements, gestion partenariats et communication, gestion comptable.

22. Respect du projet technique et des intervenants, attitude sportive

- Les familles doivent garder en tête que le basket est avant tout un jeu qui demande nombre d'apprentissages progressifs par les jeunes, techniques et règles de jeu mais aussi état d'esprit sportif. Le plaisir de jouer, l'endurance sportive et l'esprit d'équipe sont à encourager par les familles, dans la victoire comme dans la défaite, en individuel comme dans le collectif.
- Toute l'année, les familles s'engagent à respecter les choix techniques et organisationnels des entraineurs et du club (constitution des équipes, plannings entraînement et matchs, règles internes, sanctions éventuelles).
- Lors des matchs, les parents respectent les décisions des intervenants en toutes circonstances (encadrants, marqueurs, arbitres) a fortiori quand ce sont des jeunes en formation.
- **Les parents doivent eux-mêmes rester bon public dans les gradins et reporter au plus tôt au responsable de salle tout comportement dérangeant dans les gradins.**

23. Suivi du calendrier des matchs et réponse aux convocations joueurs sur le whatsapp d'équipe

Chaque semaine qui précède un match chaque joueur doit **confirmer sa présence** sur le **whatsapp d'équipe** : **cliquer sur la convocation et envoyez 👉/👎 au plus tard le mardi soir**. Ceci valide la tenue du match pour l'équipe, les adversaires et le club organisant la rencontre.

Le calendrier des rencontres à partir de U11 peut être anticipé sur le site du club ou de la fédération à chaque début de phase (octobre et janvier) : <https://competitions.ffbb.com/ligues/bre/comites/0035/clubs/bre0035098>

24. Participation des adhérents aux table-arbitrage du WE à domicile et validation des mails de désignations

A partir de U11, les joueurs ayant match à domicile assurent les tables et arbitrages pour les autres domiciles, cf. planning reporté sur le site du club au fur et à mesure des WE : <https://usg-basket.com/matches>.

Les adhérents sont désignés en **table ou arbitrage** la semaine qui précède le match **par mail individuel**. Ils doivent impérativement **valider leur désignation par retour du mail** au club **au plus tard le mardi soir (envoyer OUI)**, ce qui valide le planning club. Si l'adhérent est empêché (maladie ou blessure), il doit **trouver son remplaçant dans son équipe + l'indiquer par mail (envoyer NON + nom du remplaçant de son équipe dans la liste déroulante)**. Bien entendu, il devra effectuer une désignation du même type rapidement sur une date à suivre.



25. Participation des familles des **EQUIPES U11 à U18** et participation des **SENIORS**

Les familles sont sollicitées pour accompagner le joueur et son équipe sur le championnat, sans quoi la tenue des rencontres est compromise. **Les missions à assurer** dans les équipes sont :

- **Pour la saison 1 majeur coach d'équipe (ou 2 coachs en binôme)** : validé par le club, selon les candidatures.
- **Pour la saison 1 majeur Référent d'équipe** qui peut-être le coach ou idéalement un autre parent
 - o Pour la saison, il actualise les coordonnées du **whatsapp d'équipe**.
 - o En début de championnat, il établit et publie la ventilation des **tenues de match**, le **planning** du bénévolat d'équipe (responsable de salle, pot de match, co-voiturage)
 - o En cours de saison, il assiste l'organisation des WE dans les délais
 - Au plus tôt le samedi une fois le match précédent terminé, et **au plus tard le dimanche soir** précédent le match, il effectue le sondage des présences au prochain match sur le whatsapp
 - A titre optionnel et informatif, il peut reporter sur un 2^{ème} message les désignations table/arbitrage des jeunes de son équipe et sur un 3^{ème} les pot/co-voiturage des familles mais elles restent à valider impérativement par les familles au niveau des mails reçus
 - le **mardi soir au plus tard**, il s'assure que toutes les présences des joueurs sont retournées sur le whatsapp ou relance les familles pour aboutir.
 - **Dès le mercredi matin**, il informe le club sur le groupe référent d'équipe si le nombre de joueurs est juste ou insuffisant pour la rencontre (moins de 2 remplaçants)
 - Il est un relai du club pour l'organisation ou la communication (dernières minutes)
- **Pour les domiciles 1 majeur responsable de salle (10 matchs/an*2h, ou 5 matchs chacun *2h si binôme en rotation)** afin de garantir le bon déroulement de la rencontre, principalement la sécurité (soins aux blessés) et le maintien d'une ambiance de match positive tout au long de la rencontre (respect des arbitres, table, coach, jeunes). Pas besoin d'être basketteur : être présent de l'échauffement à la fin du match, se faire connaître à l'encadrant du club, se placer au milieu des gradins, cf. consignes sur [fiche responsable de salle](#).
- **Pour les domiciles 2 majeurs pour le pot final + rangement (10 matchs/an*30 mn)** :
 - Le club fournit des verres en carton
 - **Les adhérents dont c'est le tour apportent chacun une boisson** (donc 2 boissons par match), servent le pot et terminent par un nettoyage (table, sol si besoin). **Chaque équipe est libre d'apporter ou non des gâteaux/biscuits en supplément.** Rangement et nettoyage final.
- **Pour les 10 extérieurs 3 majeurs avec véhicules pour le covoiturage (*3h)** : les familles doivent assurer tour à tour le co-voiturage de l'équipe de leur enfant, à hauteur de 3-4 co-voiturages/an. Chaque famille doit prendre son tour sur le planning proposé par le référent d'équipe et/ou l'échanger **en autonomie** en cas d'empêchement ponctuel.
- **Pour les évènements catégorie ou les évènements clubs** : **les familles se portent ponctuellement volontaires, pour la mise en place d'évènements catégorie ou d'évènements clubs,** générateurs de trésorerie ou de convivialité pour le club (buvette et restauration par exemple, proposition de lots).



26. Participation des familles aux rencontres des **EQUIPES U9**

Les jeunes U9 engagés en équipe participent à 8 plateaux /an entre octobre et mai, encadrés par le club via son animateur mais sur lesquels la participation des familles est primordiale. Les missions à assurer :

- **Pour l'année : 1 parent référent d'équipe** : publier les convocations aux plateaux et besoins en bénévolat la semaine précédant le plateau, relance jusqu'au mardi soir et retour des infos au club pour le mercredi matin.
- **Par plateau : 2-3 parents accompagnants pour les joueurs (et 2-3 véhicules)** : constituer des binômes de parents volontaires pour chaque plateau, tout parent est éligible. 1 parent sur le banc d'équipe pour les entrées/sorties de joueurs, 1 parent à la table pour compter les points avec l'adversaire, 1 parent supplémentaire pour gérer le sanitaire (bobos, WC) et assurer une 3^{ème} voiture si nécessaire à l'extérieur (attention : pas d'enfant à l'avant des voitures avant 10 ans).
- **Par plateau à domicile : des parents recevant les équipes invitées** : tenir une buvette pendant le plateau (cf. fiche buvette) et servir le pot final aux équipes. Ces parents apportent les boissons pour tous les jeunes +/- des gâteaux/biscuits s'ils le souhaitent. Le club fournit des verres en carton.

3. LES ENGAGEMENTS DU CLUB ET DES ENTRAINEURS

31. Objectifs, valeurs

L'association Union Saint-Grégoire Basket organise pour ses licenciés des **entraînements et des matchs** en accord avec les règles de la Fédération Française de Basket-Ball et du Comité d'Ille et Vilaine. Le club, via ses salariés, enseigne les fondamentaux individuels et collectifs du basket dans le respect des règles du jeu, de l'arbitrage, du fair-play entre basketteurs et du respect entre les parties prenantes : joueurs, encadrants, parents, public. Le plaisir de jouer, l'attitude sportive et l'engagement associatif des jeunes et des familles sont des valeurs fortes.

32. Fonctionnement associatif

Le club fonctionne grâce à **l'énergie de bénévoles et à la trésorerie** issue des événements **mis place grâce à l'engagement des adhérents**. Aussi, tous les licenciés et leurs familles sont invités à proposer leurs services ponctuellement sur des événements ou les tâches régulières des différentes commissions : secrétariat, gestion sportive et planning, gestion logistique et événements, gestion partenariats et communication, gestion comptable.

33. Locaux

Les activités de l'association ont lieu majoritairement dans les locaux du Cosec salle H et H', détenus et entretenus par la commune et partagés avec d'autres associations sportives. Aussi, le club et les licenciés sont responsables du maintien en état des locaux. Tout dysfonctionnement est à remonter aux encadrants. **La présence des jeunes dans les locaux, en dehors des plannings prévus et/ou l'absence d'adulte encadrant, est strictement interdite.**

34. Diffusion d'un projet sportif, de planning et de règles

Le club, au travers de ses entraîneurs et avec l'aide de la commission sportive, applique le projet sportif défini pour chaque catégorie de joueurs. Il accompagne chaque joueur/joueuse dans sa progression individuelle, et chaque catégorie et équipe dans sa progression collective. Il reste disponible et à l'écoute des joueurs et des familles.

En début d'année, le club diffuse son **projet sportif** aux licenciés et à leurs familles, qui concerne :

- La formation et l'encadrement des joueurs de chaque catégorie
- La formation et l'encadrement des jeunes à la table et à l'arbitrage
- La formation et l'encadrement des coaches des équipes engagées



En début d'année et tout au long de la saison, le club diffuse le **planning** de l'année : entraînements, stages, autres actions formatrices par catégorie. Ce planning peut être amené à évoluer ponctuellement en fonction des disponibilités de salle, d'entraîneurs ou de bénévoles. En ce cas, le club prévient les familles au plus tôt et propose une solution alternative si possible.

En début de saison, le club diffuse les **règles** du championnat. Il définit également la composition de l'équipe où le jeune va évoluer, valide les coachs d'équipe et les référents de catégorie. Le club a un **droit de regard et de modération sur les WhatsApp** mis en place pour les équipes.

35. Organisation des rencontres de championnat

Tout au long du championnat, le club organise la tenue des rencontres planifiées par la fédération pour toutes les équipes du club et les diffuse sur son site <https://usg-basket.com/matches>.

Ceci regroupe la gestion de salle, de matériel et de personnel, ainsi que les désignations des jeunes pour table et arbitrage, et les désignations des parents pour Buvette/pot de match et co-voiturage.

Le cas échéant, le club prévient ses équipes, les équipes et les clubs adverses en cas de changement (de lieu, de date) ou d'annulation de la rencontre (forfait).

36. Engagement associatif local

Le club propose également aux basketteurs, jeunes et moins jeunes, de s'engager plus avant en fonction de leur intérêt : se former pour être arbitre club ou arbitre départemental, encadrer des plus jeunes à l'année en binôme jeune/adulte ou jeune/jeune, participer ponctuellement avec l'entraîneur à des actions sur le terrain (entraînements, ateliers, stages, tournois). Chaque jeune peut être force de proposition au sein du club.

37. Evènements départementaux et culture basket

En dehors des activités internes, le club relaye les actions basket du comité d'Ille et Vilaine et d'autres clubs sur son territoire telles que : journée de formation à l'arbitrage, journée de formation des coachs, stages secteur, fête du mini-basket, challenges et tournois locaux, matchs d'intérêt, etc.

C'est chaque jour, tous ensemble (joueurs, entraîneurs, coachs, parents)

que nous construirons le club, son esprit,

et que s'exprimera le plaisir à partager ce sport collectif !